# Comité consultatif

Vous habitez à Bayeux ? citoyen

Vous avez envie de contribuer aux projets de votre ville ? Vous avez 16 ans et plus ?

Vous pouvez donner votre avis, proposer vos idées et échanger avec les élus et agents de la Ville Un samedi par mois



Pour associer les citoyens aux réflexions envisagées sur certains projets municipaux, la Ville de Bayeux poursuit son dispositif de démocratie participative : le comité consultatif citoyen



#### Fonctionnement

Véritable espace de dialogue et d'échanges, le comité consultatif citoyen donne à chacun de ses membres les moyens de **s'exprimer et d'apporter sa contribution** pour favoriser le développement de sa commune sur différentes thématiques en lien avec le développement durable.

## En pratique

Le comité consultatif citoyen compte 24 membres maximum, répartis en quatre tranches d'âge : 16-25 ans, 26-40 ans, 41-55 ans et 56 ans et plus. Il est composé de personnes tirées au sort sur la liste électorale et est ouvert aux volontaires. Le comité se réunit une fois par mois pour élaborer son plan d'action et ses propositions, qui seront soumises au conseil municipal. Les séances sont animées par des élus de la commission citoyenneté et des correspondants environnement de la Ville de Bayeux. Des experts et référents thématiques sont régulièrement conviés pour échanger avec les membres autour de leur projet.

### Intéressé.e?

Envie de vous investir dans les projets de votre ville ? Rejoignez le comité \*! Il vous suffit de communiquer vos coordonnées (nom, prénom, date de naissance, téléphone et mail) auprès du service accueil population de la Ville de Bayeux (12 bis rue Laitière) ou par mail à comitecitoyen@mairie-bayeux.fr

\* Dans la limite des places disponibles

#### Curieux.euse?

Rendez-vous à la **réunion d'information le samedi 5 octobre à 11h au 3 DIX-HUIT** (place aux Pommes) pour en savoir plus.



